

SUIVI IMMÉDIAT POST-EXPÉRIENCE

À FAIRE	À ÉVITER
• Définir avant la séance les modalités de fin de séance et de retour (accompagnant, lieu de repos, transport). • Réaliser une évaluation finale systématique de l'état physique et psychique avant tout départ : vigilance, orientation, stabilité émotionnelle, coordination motrice. • Prévoir un temps de débriefing immédiat pour permettre au patient d'exprimer ses ressentis et clarifier les confusions éventuelles. • Informer le patient en amont des réactions possibles (fatigue, émotions intenses, confusion passagère) et les normaliser comme partie du processus. • S'assurer que le patient quitte le lieu accompagné par une personne de confiance, idéalement informée du protocole post-séance. • Prévoir un environnement calme et sécurisant pour les heures suivant la séance (pas de retour au travail, pas d'activités sociales exigeantes). • Mettre en place une ligne téléphonique ou un contact d'urgence accessible 24 h/24 pour les 48 h suivant la séance. • Programmer la première séance d'intégration dans les 24 heures, avec rappel des consignes pratiques (repos, hydratation, éviter la surstimulation).	• Ne pas improviser la sortie : toute logistique de fin de séance doit être planifiée avant. • Ne pas laisser le patient quitter seul les lieux, même s'il semble lucide. • Ne pas banaliser un état de confusion, d'anxiété ou de tristesse persistante à la fin de la séance. • Ne pas forcer le patient à verbaliser immédiatement s'il manifeste un besoin de silence ou de repos. • Ne pas autoriser la conduite de véhicule, l'usage de machines ou la prise de décisions importantes dans les 12 à 24 heures suivant la séance. • Ne pas négliger la coordination avec l'accompagnant ou l'absence d'un contact post-séance fiable. • Ne pas ignorer les besoins physiologiques (alimentation légère, hydratation, repos). • Ne pas minimiser les effets sensoriels ou perceptifs résiduels qui peuvent compromettre la sécurité. • Ne pas omettre de fixer la date de l'intégration, étape essentielle à la stabilisation thérapeutique.

• Documenter l'évaluation finale et les consignes données dans le dossier clinique. • Informer l'accompagnant sur les signes d'alerte (angoisse prolongée, confusion, idées suicidaires, agitation) et la marche à suivre.	
--	--